

République Française

Département de la Seine-Maritime

COMMUNE D'ARQUES-LA-BATAILLE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
du 22 novembre 2021

Délibération N°11 du 22 novembre 2021

Date de convocation **Etaient présents : (18)**

16.11.21

Maryline Fournier, Maire
Michel Ménager, Christine Delcroix, Philippe Gautrot, Carole Duffils,
Serge Planchon, Dominique Paul Adjoints,
Pascal Ancelot, Benoit Boudet, Agnès Corruble, Patrick Jouen, Julien Ménard,
Véronique Obin, Isabelle Poulain, Gérard Sadé, Guy Sénécal, Rachida Slamani,
Arlette Vivet.

Nombre d'élus :

En exercice : 23

Présents : 18

Votants : 22

Etaient Excusés : (5)

Emmanuelle Duplessis Yaha ayant donné délégation à Patrick Jouen, , Mickaël Lefevre, Isabelle Normand ayant donné délégation à Maryline Fournier, Céline Obin ayant donné délégation à Véronique Obin, Vincent Prié ayant donné délégation à Dominique Paul.

Secrétaire de séance : Dominique Paul

Recensement de la population 2022

Recrutement des agents recenseurs

AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

Christine Delcroix, Adjointe au maire

Informe le conseil municipal de la nécessité de recruter cinq agents recenseurs pour le recensement 2022.

Les salaires ont été fixés sur la base des données de l'INSEE comme suit :

*1.50€ par bulletin individuel

*1.00€ par feuille de logement

*5.00€ par bordereau de district

*16.50€ par séance de formation

Fixe une indemnité de frais de déplacement de 50€ allouée aux agents recenseurs des districts N°1 et N°5, en raison de l'importance des distances à parcourir.

Les agents recenseurs seront soumis au régime général de la sécurité sociale et affiliés à l'IRCANTEC pour les cotisations de retraite.

De plus un coordonnateur communal sera nommé pour être l'interlocuteur de l'INSEE pendant la campagne de recensement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, en décide ainsi.

Pour extrait conforme
Maryline Fournier, Maire

Séance du 22 novembre 2021 - Page 1 sur 1

